



Conseil économique et social

Distr. générale
19 mai 2008
Français
Original : anglais

Session de fond de 2008

New York, 30 juin-25 juillet 2008

Point 2 c) de l'ordre du jour provisoire*

**Examen ministériel annuel : mise en œuvre
des objectifs convenus et des engagements pris
sur le plan international en ce qui concerne
le développement durable**

Déclaration présentée par la Fédération internationale des femmes pour la paix mondiale, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/2008/100.



Déclaration

Rappel

À l'appui de l'examen ministériel annuel à l'occasion duquel le Conseil économique et social compte faire le point de la mise en œuvre des objectifs convenus et des engagements pris au niveau international en ce qui concerne le développement durable, étudier les principaux obstacles qui empêchent de faire du consensus mondial sur le développement durable une réalité nationale, favoriser la mise en œuvre d'Action 21 et du Plan de mise en œuvre de Johannesburg, contribuer à rattacher la réalisation de l'objectif 7 du Millénaire pour le développement à celle d'autres OMD, et étudier les recommandations formulées, les mesures proposées et les nouvelles initiatives prévues, la Fédération internationale des femmes pour la paix mondiale s'est également employée à évaluer, explorer, promouvoir, contribuer et examiner plus avant la possibilité de lancer de nouvelles initiatives et de formuler de nouvelles recommandations et propositions dans le cadre du champ élargi de ses activités en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). À cette fin, elle présente cette déclaration et les recommandations dont elle est assortie, au Conseil économique et social au titre de l'examen ministériel annuel de 2008.

Présents dans plus de 50 pays du monde, les membres du personnel et les agents bénévoles de la Fédération font face aux difficultés quotidiennes d'avoir à soutenir des efforts au niveau des collectivités en vue de démarginaliser les femmes et d'influer sur le cours de leur existence. Les problèmes rencontrés par la Fédération dans le cadre de la réalisation de ses activités sont minces par rapport aux énormes difficultés auxquelles est en butte toute nation entièrement acquise au développement durable.

Les recommandations qui figurent dans le présent document s'inspirent de l'expérience que nos femmes ont accumulée sur le terrain ainsi que de l'évaluation et du bilan de manifestations telles que celle qui a été organisée en marge de la cinquante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme au titre de la mobilisation des partenaires sociaux en vue du financement des activités de démarginalisation des femmes et d'amélioration de leur vie selon le principe d'une femme à la fois et dont le thème était intitulé « Mobilizing Grassroots Partners to Finance Empowerment and Change Lives, One Woman at a Time ».

Innovations

Les agents bénévoles et les organisations partenaires de la Fédération continuent de s'arranger pour trouver des méthodes simples, pratiques et transposables que le commun des mortels peut employer pour mettre des partenaires au service de la démarginalisation et de l'amélioration des conditions de vie des populations. Les projets spécifiques actuels en question sont examinés dans notre rapport complémentaire des pratiques prometteuses prévues pour le Salon de l'innovation de 2008.

Nous tenons toutefois à préciser ici la nature des éléments « verticaux » novateurs que la Fédération utilise dans son approche, aspects qui ne sont généralement pas pris en compte ou évalués dans les rapports sur le développement durable, mais auxquels les membres de notre personnel et nos agents bénévoles s'intéressent tout particulièrement et qu'ils considèrent comme la clef de leur succès.

La Fédération dispose d'un cadre philosophique bien défini qui reconnaît à ce que nous appelons la « logique de l'amour » un rôle déterminant. Autrement dit, notre schéma d'orientation repose sur l'admission du principe selon lequel les droits des individus découlent de leur caractère intrinsèque qui est à la fois spirituel et physique. L'une des meilleures façons pour nous d'éprouver et d'exprimer ce que l'esprit humain ressent, est par le cœur : amour, compassion, désir, inspiration, etc. Consciente du fait que nos droits fondamentaux sont ancrés dans notre dignité d'êtres spirituels et matériels intégrés, lorsque nous évoquons des questions de développement durable, la Fédération s'attache à trouver une solution qui tienne à la fois compte des aspects « verticaux » de la question (dignité humaine, besoin d'amour et de respect, compassion, etc.) ainsi que des aspects « horizontaux » pratiques et techniques du développement durable. Or s'il est vrai que les interventions externes privilégient les besoins matériels, les priorités internes recommandent aux partenaires de la Fédération de continuer d'œuvrer sans relâche pour que les plus nobles aspirations du cœur humain président à l'accomplissement du travail.

En substance, ce que l'on qualifie ici de « vertical » n'est rien d'autre que le sentiment de sa profonde valeur qu'éprouve chaque être humain et l'intention manifeste d'honorer cette profonde valeur, et ce en s'intéressant à l'individu dans son ensemble, en tenant notamment compte de ce qui fait la dignité de l'esprit humain (amour, compassion, espoir, conscience, inspiration, désir de paix et épanouissement). Ce que l'on qualifie d'« horizontal » renvoie aux besoins matériels pratiques et aux réalités de la vie humaine.

Cette priorité du cœur qui en appelle à la « logique de l'amour » constitue la thématique de l'œuvre de la Fédération et a contribué le plus à notre travail de réconciliation grâce aux cérémonies dites de « Bridge of Peace Sisterhood » qui continuent à beaucoup aider aux efforts de réconciliation d'anciens groupes ennemis, qu'ils soient nationaux, ethniques, raciaux ou tribaux. Une conséquence naturelle de cette priorité du cœur est de faire comprendre ou de prendre conscience du fait que tous les individus appartiennent à la grande famille humaine. À partir de là, nous pouvons naturellement conclure que nul ne peut être entièrement en règle avec sa conscience et en paix, tant que des membres de sa famille continuent d'être en proie à la pauvreté, à la maladie ou à la violence.

Ainsi donc, lorsque des agents bénévoles se lancent dans une entreprise quelconque, c'est surtout avec le cœur qu'ils s'y engagent. Des amitiés se forment, des liens entre sœurs se tissent au-delà des barrières de séparation (antagonismes, éducation, langue, culture, religion, appartenance ethnique ou classe économique) portés par l'élan du cœur censé sous-tendre leurs activités. Il va sans dire qu'il y a entre beaucoup d'attachement qui dépasse de loin les ressources actuelles, l'accord obtenu, voire les valeurs individuelles. Comme l'historique de la Fédération a toutefois permis de le constater, ces restrictions ont été éphémères. La volonté

résolue et l'élan du cœur ont permis de bénéficier réellement du financement, de l'assistance et des compétences nécessaires.

C'est ainsi que, grâce aux éléments « verticaux » sur lesquels repose l'action de la Fédération, les membres de son personnel et ses agents bénévoles ont permis aux acteurs du développement qui créent et administrent des écoles, des projets de microfinancement, des programmes d'apprentissage par le service, etc., d'étendre leurs horizons en en faisant de véritables modes de vie et des engagements de tous les instants, facteurs de viabilité. Des défis mondiaux se trouvent ainsi relevés par voie de sentiment personnel, de participation active et de décisions. C'est ainsi aussi que les lacunes observées dans les politiques de développement durable peuvent et doivent donc être comblées par des actions intégrées tenant à la fois compte des aspects « verticaux » et « horizontaux » du développement humain.

Conséquences qui en découlent pour la communauté internationale

Nous sommes convaincus que ces éléments verticaux sous-exploités du développement durable sont beaucoup négligés aujourd'hui alors qu'ils sont cautionnés par la Charte des Nations Unies. Nous tenons une fois de plus à appeler l'attention des États Membres sur le simple pouvoir d'action et le caractère stratégique liés au développement d'une culture du cœur, de l'amitié et du bon voisinage.

Peut-être notre connaissance historique des termes « amitié » et « bon voisinage » nous a-t-elle tous conduits à en sous-estimer la valeur et l'efficacité en nous souciant de questions plus pressantes d'après guerre, de diplomatie d'après guerre et de développement alors que nous aurions peut-être tous mieux fait de revoir comment cette notion très élémentaire de l'amitié parvient à tenir le monde d'une manière qui échappe au droit, à l'entendement et au devoir.

Il nous suffit pour cela de relire les objectifs et principes (Article 1 du Chapitre I) de la Charte des Nations Unies dont le deuxième paragraphe, qui suit immédiatement la définition de l'objectif prioritaire absolu de l'ONU qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales, note que les Nations Unies ont pour but de développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droit des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et de prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix du monde.

Ce n'est pas un hasard. En effet, le pouvoir d'action de l'amitié a été clairement reconnu au moment où les nations commençaient à se dégager des décombres de la guerre. Avec des questions complexes liées aux affaires humaines, au développement et à la viabilité qui se posent en ce XXI^e siècle, peut-être le temps est-il venu de revoir la culture de l'amitié à tous les niveaux et de l'ajouter aux contributions apportées à la paix et au développement et partant, de prendre au sérieux les questions du cœur et de la logique de l'amour. L'amitié va bien au-delà de la fourniture d'informations, de services et des dernières technologies. Elle crée des rapprochements, en rendant l'impossible possible.

En conclusion, à l'occasion de l'examen ministériel annuel prévu lors de la réunion de haut niveau du Conseil économique et social de 2008, la Fédération préconise de réfléchir à l'importance cruciale de faire une place aux affaires de cœur et d'esprit qui sont la quintessence même de la dignité humaine. En intégrant la

« logique de l'amour » aux modalités de mise en œuvre des objectifs convenus et des engagements pris, la viabilité devient un facteur naturel de développement prisé des partenaires et amis. Nous avons vu cette approche responsabiliser les prestataires et les bénéficiaires de services, transformer leur existence et sensiblement améliorer des modes et des qualités de vie et permettre ainsi de s'acheminer vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.
